COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

CoC du BASSIN d'AUBENAS
16 Rte de la Manufacture Royale
07200 Uzel
Tél : 04.75.94.81.12

Mairie d'AUBENAS
Place de l'Hôtel de Ville
07200 Aubenas
Tél : 04.75.87.81.00

Chargé d'étude :
ADELE
SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adeasfi.fr

Plan cadastral, source :
DGFIP © 2021-DAF CC45
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatiques
Tél : 04.01.12.04.63
06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

Ville d'Aubenas

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Modification simplifiée n°3

Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/6000ème

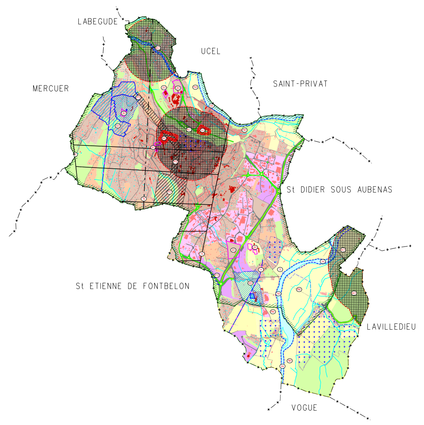

6.3.a

Ref : aub019plu21ms3sup_sfip
30 novembre 2021

PLU approuvé par D.C.M. du 24 juin 2005
Modifié par D.C.M. le 26 septembre 2007
1ère révision approuvée par D.C.M. du 22 décembre 2011
1ère modification simplifiée approuvée par D.C.M. du 30 octobre 2014
2ème modification simplifiée approuvée par D.C.C. du 11 avril 2018
3ème modification simplifiée approuvée par D.C.C du 7 décembre 2021

Tracé des servitudes indicatif. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs.

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'erreurs, d'oubli, de manque. Les plans sont réputés sans vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

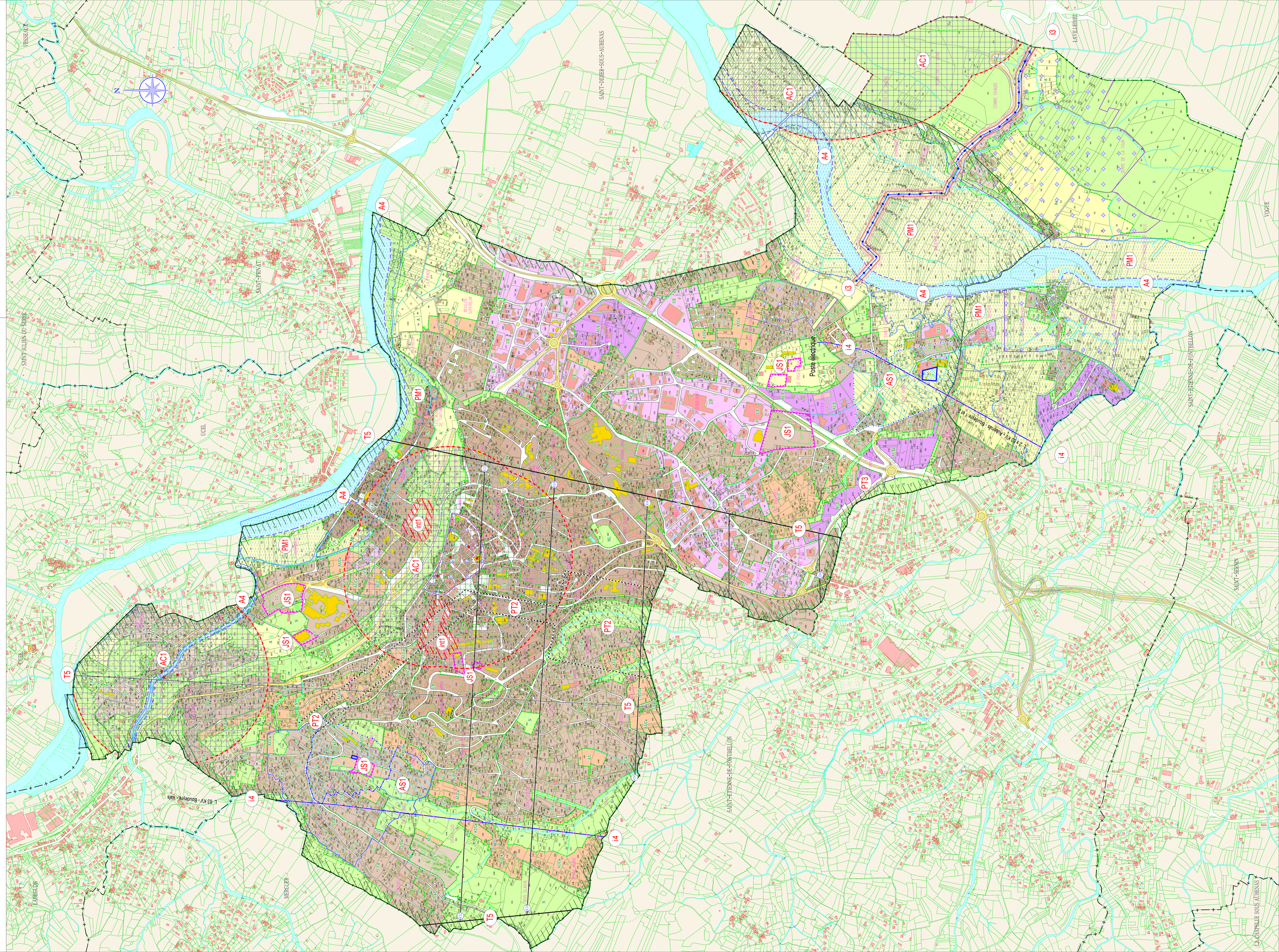

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOLES	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES
A4	A4 - Conservation des eaux Servitudes de passage le long des cours d'eau.
AC1	AC1 - Monuments historiques Servitude de protection des monuments historiques classés.
AS1	AS1 - Conservation des eaux Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection immédiate des eaux potables et des eaux minérales.
AS1	AS1 - Conservation des eaux Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection rapprochée des eaux potables et des eaux minérales.
AS1	AS1 - Conservation des eaux Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection éloignée des eaux potables et des eaux minérales.
AS1	AS1 - Conservation des eaux Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales pour la source CHEYRON : Périmètre de protection éloigné.
i3	I3 - Gaz Servitude relatives aux canalisations de transport de gaz
ITE ITL IPE IRE	Zones de danger afférentes aux canalisations de transport de gaz : - Zone de dangers très graves (ELS) - Zone de dangers graves (PEL) - Zone de dangers significatifs (IRE) } Tracé indicatif, se référer aux plans de GRT gaz
i4	i4 - Electricité Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
int1	int1 - Cimetière Servitudes inhérentes aux cimetières
JS1	JS1 - Installations sportives Servitudes de protection des installations sportives
PT2	PT2 - Télécommunications Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
PT3	PT3 - Télécommunications Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
T5	- Relations aériennes - Servitudes aéronautiques Direction de l'aviation civile Service local des bases aériennes - Aérodrome d'Aubenas-Vals-Lanas Servitudes aéronautiques de dégagement ○ Altitudes N.G.F.
PM1	PM1 - Risques naturels Servitudes relatives au Plan de Prévention des Risques d'Inondation Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation approuvé par arrêté préfectoral le 31 mars 2020
	- Enveloppe des zones inondables du PPRi de la commune d'Aubenas (reportée de manière indicative sur les plans de zonage) Voir détails en annexe 6.8 du PLU
AUTRES INDICATIONS	
	Sites archéologiques